
UPAM

UNION POUR UN AVENIR MEILLEUR

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011

WWW.UPAM.ORG

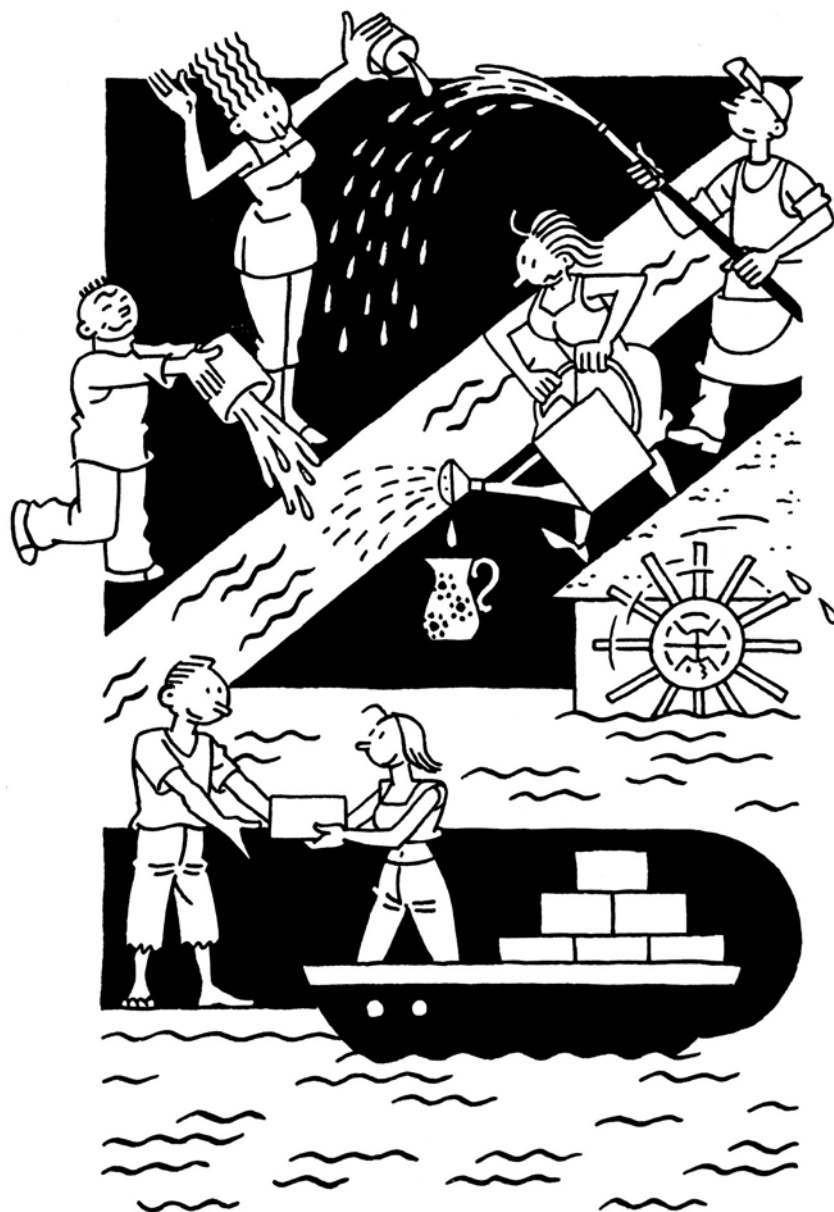


TABLE DES MATIÈRES

Ia. INTRODUCTION	4
Ib. HISTORIQUE	5
II. DEFINITION DU TYPE D'ENGAGEMENT	7
III. PROJETS :	
IIIa. PROJET MONGOLIE - CENTRES HORTICOLES	9
Projet de promotion du maraîchage et d'aide aux familles défavorisées par le biais du développement de centres horticoles	
<i>Il s'agit de l'extension à deux autres sites d'un projet pilote de centre horticole fonctionnel depuis 2007 à Ulaan Baatar, projet aux volets aussi bien écologique que social et économique.</i>	
IIIb. PROJET BIRMANIE	13
Projet de reconstruction d'écoles en Birmanie	
<i>En mai 2008, un violent cyclone a détruit des centaines de villages au Sud de la Birmanie. Le présent projet vise à reconstruire des écoles dans un certain nombre de ces villages.</i>	

TABLE DES MATIÈRES

ANNEXES :

A. Liste des membres actifs de l'UPAM	16
B. Bilan et compte de résultat	17
C. Statuts de l'UPAM.....	18

Ia. INTRODUCTION

Un rapide regard sur les comptes de l'exercice 2011 exprime clairement par les chiffres ce qu'il convient d'avouer ici par les mots : l'année 2011 a été, pour l'UPAM, l'année la moins active depuis bien longtemps. On pourrait dire, dans les termes agricoles dont nos futurs projets nous rendront sans doute bientôt familiers, que c'est une année de jachère. Il ne reste qu'à espérer que, comme toute jachère qui se respecte, celle-ci aura pour effet de susciter un regain de vigueur pour les prochains semis.

Cette activité réduite tient en particulier à ce que nous avons achevé en 2010 deux projets d'envergure : d'une part, l'important projet de mise en place d'une structure d'accueil pour enfants handicapés à Mahachkala ; d'autre part, la reconstruction de deux écoles en Birmanie. Du côté de la Russie, ce projet fera peut-être l'objet, en 2012, d'une extension – mais, avec ou sans extension, il sera très probablement notre dernier projet en Russie, après plus de dix ans d'activité autour de la question du handicap dans ce pays. Les beaux projets que nous y avons effectués (Novgorod, Krasnoïarsk, Oural, Mahachkala) resteront dans nos meilleurs souvenirs, mais nous avons eu le sentiment que le temps était venu pour nous d'aborder de nouvelles problématiques et de nouveaux horizons. Rien, en effet, dans la définition de nos buts, ne nous porte *a priori* vers la Russie ou vers les problèmes de handicap.

Le premier mouvement de cette réouverture à d'autres réalités a consisté en une action visant à reconstruire des écoles détruites par le cyclone « Nargis » en Birmanie. La dernière des 5 écoles construites a été inaugurée à la fin de 2010, et nous sommes en train de créer une sorte de jumelage symbolique entre cette école et celle de la commune genevoise qui en a financé la construction (voir p. 13).

La perspective de relancer des constructions d'école prochainement est à l'ordre du jour, mais notre prochain grand projet sera vraisemblablement ancré dans une région où nous n'avons encore jamais travaillé, et dans un domaine nouveau pour nous, mais qui, pourtant, nous rapprochera de la notion de coopération au développement qui nous est chère depuis le début de notre action, voilà déjà 18 ans.

Suite au prochain numéro...

Ch.I.

Ib. HISTORIQUE

L'UPAM (union pour un avenir meilleur) a été fondée en février 1993. A sa source, le constat d'un petit groupe de collégiens que tout n'était pas « pour le mieux dans le meilleur des mondes », et la volonté qui en a découlé de ne pas rester des spectateurs passifs, mais de faire quelque chose.

« Quelque chose »... Mais quoi ?

Plutôt que d'adhérer individuellement à une grande organisation déjà en place, nous avons choisi de fonder notre propre groupe et d'essayer de mettre sur pied une action avec nos propres moyens.

Dans un premier temps, nous avons surtout collaboré avec d'autres petites ONGs, en nous focalisant essentiellement sur les problèmes liés à l'enfance. Puis, nous avons commencé à établir des contacts personnels directs, d'abord au Brésil, puis en Indonésie, et l'essentiel de nos activités, de 1994 à 1997, a consisté en des actions ponctuelles destinées à nous rapporter des fonds que nous envoyions à nos correspondants locaux.

Au Brésil, nous avons participé à la construction et à l'aménagement de tout un complexe scolaire, du jardin d'enfants à l'apprentissage technique, dans la région du Nordeste.

En Indonésie, nous avons soutenu un orphelinat ainsi qu'une école-internat pour les enfants de familles pauvres, sur l'île de Lombok. En été 1997, trois d'entre nous se sont rendus sur place pour participer à la construction de nouveaux bâtiments dans cette école. Après des installations sanitaires, un deuxième bâtiment scolaire a été construit (appelé « Swiss building » !).

Petit à petit, nous avons affiné notre conception du type d'engagement que nous souhaitons mettre en œuvre, et nous avons appris à travailler dans le sens de la « coopération au développement ».

C'est dans cette perspective que s'est inscrit notre premier « grand » projet : la reconstruction et l'aménagement complet d'une école dans le Nord de l'Albanie. L'inauguration a eu lieu en avril 2000.

Au cours de cette même année, nous avons élaboré un double projet de création de garderies pour enfants handicapés en Russie, dans les villes de Novgorod et de Krasnoïarsk. Un peu plus de trois ans après les premiers contacts, nous avons pu mettre un point final à ces projets : les deux garderies volaient de leurs propres ailes et elles continuent de fonctionner de façon très satisfaisante, dépassant même nos attentes à bien des égards.

Nous avons encore approfondi notre connaissance du terrain russe en menant un projet ponctuel dans trois orphelinats de l'Oural, en 2002.

Cette implication suivie en Russie nous a permis de participer à un mouvement visant à mettre en place une structure dynamique qui favorise l'émulation et le dialogue, à l'échelle nationale, sur les questions de handicap. A ce titre, nous avons participé à la mise sur pied d'un important rassemblement national autour de l'autisme, qui s'est tenue à Pskov en avril 2006.

Les contacts noués à l'occasion de cette conférence ont engendré de nouveaux projets : d'une part, la mise en place d'une structure d'accueil pour enfants handicapés dans la ville de Mahachkala, dans le Daguestan, et d'autre part, l'organisation de deux séjours d'échange entre des groupes russes et suisses actifs dans le domaine du handicap. L'été 2007, ainsi, a vu se dérouler un séjour d'échange et de partage en Valais, ainsi qu'un atelier de théâtre intégratif au Tessin.

L'année 2008 a aussi été pour nous l'occasion d'entreprendre des actions dans de nouvelles régions : suite au cyclone qui a ravagé le Sud de la Birmanie, nous avons lancé une action d'urgence. Cela nous a permis de connaître un groupe local avec lequel nous avons entrepris de reconstruire des écoles : trois bâtiments ont été construits en 2008-9, puis deux autres dans le courant de 2010.



Photo : G. Orlando

L'autre pays dans lequel nous avons commencé à travailler en 2008-9 est la Mongolie. Notre premier projet dans ce pays a consisté à acheter deux bus destinés au ramassage scolaire d'enfants sourd-muets qui, sans cela, ne seraient pas scolarisés.

Ch. I.

II. DEFINITION DU TYPE D'ENGAGEMENT

La conception de l'action humanitaire que nous cherchons à promouvoir au sein de l'UPAM est basée sur une vision large de « développement », plutôt que sur une « aide humanitaire » directe, répondant ponctuellement à une situation de crise ou à un désastre humain. Ce dernier type d'aide est absolument indispensable, mais il est évident que les moyens, tant humains que financiers, dont nous disposons ne nous permettent pas de nous engager dans ce sens. Et puis, surtout, notre façon d'envisager les problèmes humains nous porte plutôt à essayer de prendre le temps d'élaborer des projets qui dépassent les limites de notre intervention personnelle : selon le vieil adage, nous préférons apprendre à un homme à pêcher, plutôt que de lui donner un poisson...

Par le principe de la « **coopération au développement** », nous cherchons non seulement à éviter de créer une dépendance, mais surtout, nous espérons permettre à ceux que nous soutenons d'acquérir une autonomie, de telle sorte qu'ils puissent rapidement gérer eux-mêmes ce que nous avons construit ensemble. Notre action ne se justifie que parce qu'elle se fixe un terme et prévoit le moment où nos partenaires devront assumer eux-mêmes le suivi du projet.

Dans cette perspective, un lien très solide avec des partenaires locaux se révèle indispensable, tant dans la préparation que dans la mise en oeuvre et le suivi de nos projets. Pour le choix de ces partenaires – qui sont la clef de tout l'édifice – le premier critère est que ce soient des gens qui ont déjà tenté de construire quelque chose par leurs propres moyens, avant notre arrivée. Nos projets doivent toujours prendre appui sur une initiative préexistante, et se présenter comme un appui permettant de réaliser un rêve autour duquel une dynamique a déjà été créée. Ainsi, nous sommes certains de ne pas être à côté des besoins réels de ceux que nous cherchons à aider, et, d'autre part, nous avons de bonnes raisons de croire que la motivation de nos partenaires pour le projet n'est pas apparue avec notre arrivée.

Ces partenaires locaux, nous devons être capables de les écouter : nous ne sommes là que pour les aider à exprimer ces besoins et à les satisfaire, dans la mesure du possible. Ils sont les principaux artisans du projet, et notre rôle consiste à cadrer leurs aspirations, à trouver un financement et à les aider à gérer le déroulement du projet.

Cette dimension de formation est importante : en fin de projet, nous laissons sur place une structure autonome, capable de fonctionner seule dans son contexte et susceptible de créer des dynamiques locales, de favoriser l'éclosion d'autres initiatives analogues... La réussite d'un projet s'évalue aussi *autour* de ce projet.

Par cette collaboration, nous voulons donc également contribuer à la revitalisation d'un tissu social, ainsi que des capacités d'engagement locales. Souvent, dans les lieux où nous interve-

nons, un tissu associatif rencontre des difficultés à se développer suffisamment pour se faire entendre. Notre vision de l'humanitaire consiste aussi à permettre aux différents groupes avec qui nous travaillons de s'affirmer dans la réalité sociale où ils se trouvent.

En outre, le fait de toujours travailler avec des contacts sur les lieux-mêmes de notre action nous permet d'être mieux acceptés (ce qui est nécessaire pour que nous puissions agir), et de toujours être au courant de tous les détails des actions que nous menons (cela est primordial aussi pour nos donateurs).

Enfin, ce contact permanent nous permet à nous aussi de nous former, et de développer une meilleure connaissance des spécificités de telle ou telle région, de comprendre mieux les structures administratives comme les mentalités. Nous cherchons, au delà du développement, à donner à notre action une dimension de rapprochement et d'échange réel.

C'est, à notre avis, uniquement par cette réciprocité qu'une action humanitaire peut être véritablement fructueuse, et ne pas se restreindre à un apport unilatéral (de solutions toutes faites, et d'argent pour les payer).

T.J. & Ch.I.

IIIa. PROJET MONGOLIE - CENTRES HORTICOLES



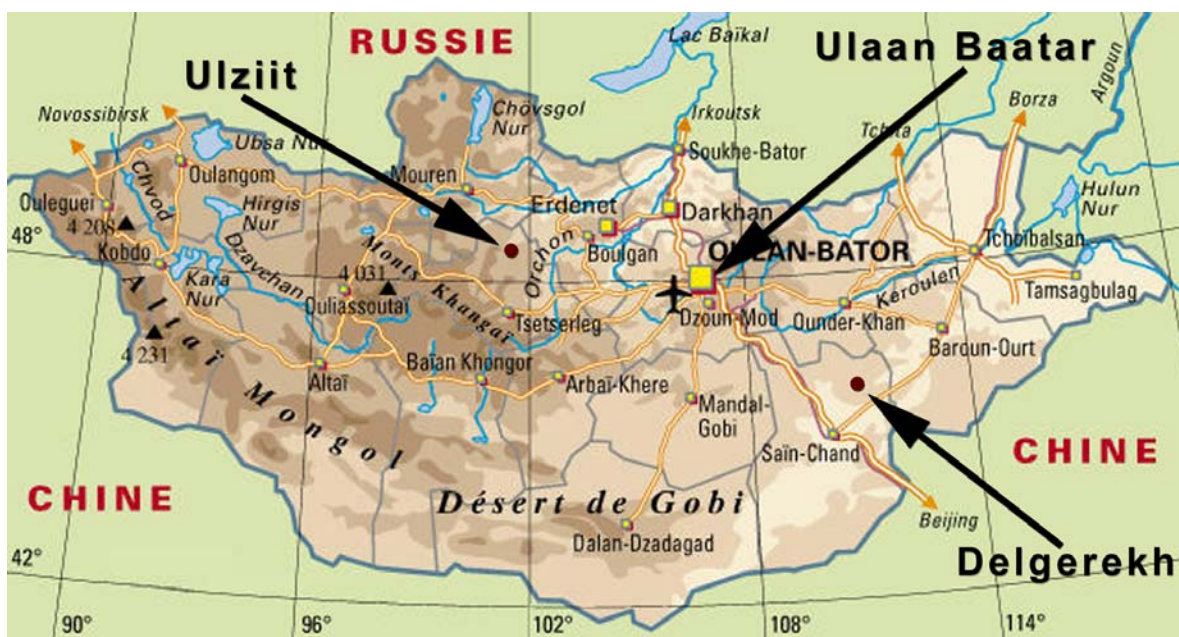
Projet de promotion du maraîchage et d'aide aux familles défavorisées par le biais du développement de centres horticoles

Valeur du projet : 44'650.- SFr

Donateurs : dons privés et produits des activités de l'Association Projets Mongolie 13'450.- SFr.

Solde à financer : 31'200.-SFr.

Il s'agit de l'extension à deux autres sites d'un projet pilote de centre horticole fonctionnel depuis 2007 à Ulaan Baatar, projet aux volets aussi bien écologique que social et économique.



Après une période de transition succédant au démantèlement des kolkhozes en 1991, l'agriculture reprend très lentement en Mongolie, malgré une sédentarisation accrue (plus de 70% de sa population traditionnellement nomade. L'alimentation manque de diversité, quand ce n'est pas de quantité (27% de personnes sous-alimentées), et la plupart des légumes consommés en Mongolie sont importés de Chine, de Corée ou de Russie. Une forte augmentation de prix des produits alimentaires et une inflation de 28% en 2009 encouragent une partie de la population à se tourner vers le maraîchage, activité créatrice d'emplois.

La saison favorable à la culture est courte en Mongolie mais suffisante pour un certain nombre de variétés qui ont fait l'objet de tests sur place. Or par manque de techniques appropriées la culture s'avère difficile, notamment au vu de l'évaporation élevée – due à l'altitude moyenne de 1'400 mètres du pays – et du grand gradient de températures diurne-nocturne. Toutefois, avec un minimum d'équipement, notamment des serres, des choux, carottes pommes de terre, brocolis et légumineuses peuvent être cultivés avec succès. D'autre part, des cultures fourragères peuvent constituer des réserves hivernales pour le bétail, lui évitant d'être victime du climat comme durant l'hiver 2009-2010, sans parler des problèmes de surpâturage.

Comme on peut le distinguer déjà dans cette courte présentation, ce projet de développement du maraîchage aura des implications dans plusieurs domaines : social, économique et environnemental.

Depuis 2005, le programme d'aide «Retour à la steppe» de l'association partenaire Association Projets Mongolie (ci-après APM), basé sur l'élevage de chevaux, a permis à certaines familles de quitter les faubourgs malsains de la capitale mongole et de retrouver un certain équilibre. D'autres familles, ne désirant pas retourner à l'élevage, se sentent davantage concernées par le maraîchage ou l'agriculture.

Un centre horticole a été créé à Ulaan Baatar sous l'égide de Mme Otgonjargal, agronome, et est géré depuis 2007 par une ONG mongole créée à cet effet. Les objectifs poursuivis étaient d'une part de définir les variétés les plus aptes à la production en Mongolie, d'autre part d'étudier les possibilités d'anticiper la saison par la production de plants permettant d'envisager deux récoltes et de produire directement les semences nécessaires.



**Plants de saposchnikovia.
Photo : G. Orlando (juillet 2011)**

Parallèlement à la culture fourragère et maraîchère, le centre horticole d'Ulaan Baatar produit de jeunes plants d'essence locale destinés à la reforestation. Dans le cadre de la préservation de la biodiversité, des cultures de saposchnikovia – plante utilisée en médecine chinoise – ont été mises en route. La future commercialisation des plantes cultivées vise deux buts, décourager la cueillette sauvage de cette plante en voie d'éradication, et créer des emplois.

Il a été très vite possible d'associer 5 familles à ce processus en leur apportant une formation en maraîchage ainsi qu'un soutien pour la commercialisation des produits. Les techniques utilisées et enseignées sont axées sur une agriculture respectueuse de l'environnement (compostage, traitements non chimiques des cultures).

Suite au succès rencontré, il a été décidé de diffuser ce modèle de centre horticole dans le pays ; pour cela, deux sites ont été retenus, Delgerekh et Ulziit, respectivement au sud et à l'ouest d'Ulaan Baatar.

Il s'agira en premier lieu, au niveau du maraîchage, de déployer et d'appliquer à plus grande échelle les essais menés entre 2007 et 2009 au centre horticole d'Ulaan baatar, de produire des plantons pour les cultivateurs de chaque région concernée, ainsi que de multiplier les semences de plantes sélectionnées pour la production fourragère.



Famille bénéficiaire d'une formation au maraîchage.
Photo : G. Orlando

A un niveau plus social, il est prévu de former et d'encadrer un certain nombre de familles défavorisées pour la production maraîchère et de former des responsables de centre horticole ainsi que des formateurs locaux chargés de promouvoir le maraîchage dans leur région.

Enfin, il est indispensable d'organiser la commercialisation des produits. Actuellement, les marchés locaux s'approvisionnent en produits importés à la capitale, distante de 300 à 400 km. Le centre horticole d'Ulaan Baatar fournit déjà directement

sa production à des grossistes de la ville. Dans les régions, les producteurs pourront confier leurs produits à un camion de ramassage qui livrera les épiceries des villages environnants.

Le projet, qui en est déjà à la phase de développement sur les sites d'Ulziit et de Delgerekh, compte toucher au final (2014) 185 familles (exploitantes et en formation auprès des centres ou des maraîchers formés). Le revenu généré par la production maraîchère sera dévolu aux salaires de nouveaux emplois (destinés notamment à des jeunes sans travail), à l'entretien du

matériel, à l'amortissement des divers investissements de départ ainsi qu'à l'extension du modèle à d'autres centres.

En parallèle est prévue une extension du centre horticole d'Ulaan Baatar, dont la surface passera à environ 17 hectares pour 5 actuellement. Cette extension offrirait d'intéressantes perspectives d'augmentation et de diversification de la production, et par conséquent du nombre de bénéficiaires.

Relevons que le budget du projet est consacré essentiellement à l'équipement technique et agricole, la main d'oeuvre étant fournie sans coût par les membres de l'association mongole.

Il s'agit donc d'un projet qui s'inscrit en droite ligne de ceux menés précédemment, à savoir la diffusion d'un projet pilote à travers un pays, et aux mains de ses principaux bénéficiaires.

V.G.C. et G.O.

IIIb. PROJET BIRMANIE

Projet de reconstruction d'écoles en Birmanie

Valeur du projet (part 2009) : 45'486.- SFr

Donateurs : communes de Perly-Certoux, Collex-Bossy, Chêne-Bougeries, Fondation Comtesse Moira et dons privés.



En mai 2008, un violent cyclone a détruit des centaines de villages au Sud de la Birmanie. Le présent projet vise à reconstruire des écoles dans un certain nombre de ces villages.

En ravageant le delta de l'Irrawaddy en mai 2008, le cyclone « Nargis » a touché une zone très fertile de la Birmanie, d'où provenaient environ deux tiers de la production nationale de riz. Des centaines de villages ont été simplement balayés par les vents violents ; on a évalué les pertes humaines à environ 130'000 personnes ; 800'000 hectares de rizières ont été submergés et quelque 156'000 bovins ont péri.

L'aide internationale s'est immédiatement mobilisée. Après une courte période durant laquelle le gouvernement a interdit l'accès aux zones sinistrées (dans l'idée de récolter lui-même la manne humanitaire et de gérer à sa manière l'aide d'urgence), les ONGs ont assez vite eu accès au delta, et une aide de première nécessité a été massivement mise en place au cours des premiers mois.



Cérémonie d'inauguration de l'école de Lay Gwa Sai.
Photo : Ma Sandar (janvier 2011)

L'UPAM a contribué modestement à ce mouvement : depuis quelques temps déjà, nous étions en contact avec une ONG birmane avec qui nous envisagions d'élaborer un projet. Les circonstances ont rendu cette perspective douloureusement actuelle, et nous avons entrepris, peu après le cyclone, une collecte de fonds qui nous a permis d'envoyer en Birmanie la somme de 26'286.- SFr. Cette somme a été répartie à parts à peu près égales entre une aide de première nécessité et une contribution ponctuelle à la reconstruction.

Pendant plusieurs mois, nos partenaires birmans (NOW Community Workgroup) se sont rendus sur place chaque fin de semaine, amenant avec eux des biens de première nécessité, et dressant un état des lieux de la situation dans les différentes parties du delta.

En novembre 2008, trois « projets pilotes » de reconstruction d'écoles ont pu démarrer sous la houlette et grâce à la générosité de notre responsable de projet, Diane Michel. L'inauguration des trois écoles a eu lieu en avril 2009.



Cérémonie d'inauguration de l'école de Lay Gwa Sai.
Photo : Ma Sandar (janvier 2011)

Suite à l'excellent déroulement de ce « projet pilote », nous avons décidé de poursuivre sur cette voie, ce qui nous est apparu d'autant plus nécessaire que la quasi-totalité de l'aide internationale s'était retirée du pays. Il en va souvent ainsi au lendemain de catastrophes naturelles : on peut observer une mobilisation massive pendant quelques semaines au terme desquelles les ONGs internationales disparaissent aussi vite qu'elles étaient apparues. Dans une certaine mesure, c'est dans la logique des choses ; mais nous avons voulu travailler dans une autre

logique, et les estimations faites en 2009 et 2010 confirment qu'il reste encore plusieurs dizaines d'écoles à reconstruire dans les zones sinistrées.

Une recherche de fonds menée à l'hiver 2009-10 nous a permis de lancer la reconstruction de deux écoles, respectivement dans les villages de Lay Gwa Sai et de Bo Kone. Ces deux écoles ont été inaugurées à la fin de l'année 2010.

L'une des deux écoles ayant été entièrement financée par la commune de Perly-Certoux, nous avons voulu établir un lien plus personnel entre cette école et celle de Perly-Certoux. Outre la documentation visuelle réunie tout au long des travaux et lors de la fête d'inauguration de l'école, nous avons également recueilli des dessins réalisés par les enfants birmans pour leurs camarades suisses. Nous avons rencontré à quelques reprises un groupe d'enseignants de l'école de Perly-Certoux pour envisager la façon dont ces divers documents pourraient permettre de sensibiliser les enfants genevois aux différences culturelles et matérielles qui existent entre les deux pays. Une exposition prévue pour la rentrée scolaire 2012 permettra de présenter aux habitants de Perly-Certoux la situation particulière de la Birmanie et le projet d'aide auquel leur commune a contribué.

Il est d'ores et déjà à peu près assuré que nous ne nous en tiendrons pas à ces quatre écoles et que nous lancerons une nouvelle recherche de fonds pour permettre à d'autres villages d'avoir une école digne de ce nom – ce qui est d'autant plus important que, dans la plupart des villages, l'école est le seul bâtiment construit en dur, et donc le seul abri solide en cas d'intempéries.

Ch. I.

A. LISTE DES MEMBRES ACTIFS DE L'UPAM

Benoît Capt

Julien Chavaz

Salvatore Cristaldi (webmestre)

Véronique Gayte Cristaldi (archiviste)

Christophe Imperiali (président)

Stéphanie Lammar

Akiko Lanza

Nicolas Lanza

Diane Michel

David Neidhart (trésorier)

Giovanni Orlando

Mathilde Reichler

Cédric Waelchli

B. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

I Bilan en SFr.

1 Actif	2011	2010	2 Passif	2011	2010
Liquidités et titres			Passif transitoire		
Compte postal	33'079.80	31'520.95	Effets à payer, membres	0.00	0.00
Compte Deposito	10'642.40	10'530.15			
Actif transitoire			Ressources projets		
Produits à recevoir	0.00	0.00	Projet Mahachkala	-2'229.85	-2'231.85
			Projet Birmanie	3'499.62	3'499.60
			Ressources propres		
			Ressources propres	42'452.43	41'025.55
Total Actif	43'722.20	42'293.30	Total passif	43'722.20	42'293.30

II Pertes et profits en SFr.

1 Charges	2011	2010	2 Produits	2011	2010
Projets			Produits propres		
Russie-Mahachkala	0.00	82'044.00	Cotisations et soutiens	1'550.00	4'614.40
Birmanie	0.00	22'251.00			
Mongolie	0.00	0.00	Ressources projets		
Charges propres			Russie-Mahachkala	0.00	57'000.00
Frais généraux	0.00	380.60	Birmanie	0.00	6'550.00
Charges site internet	180.00	180.00	Mongolie	0.00	0.00
Frais bancaires			Intérêts		
Compte postal	2.35	22.10	Compte postal	41.15	53.55
			Deposito	20.10	92.15
Impôt anticipé sur produits financiers			Écritures de régulation	166.81	0.00
Impôt	0.0	0.0			
Total des charges	104'877.70	104'877.70	Total Produits	1'778.06	68'310.10

C. STATUTS DE L'UPAM

Article I

L'Union Pour un Avenir Meilleur (ci-dessous «UPAM») est une organisation indépendante, apolitique et non religieuse à but non lucratif, au sens des articles 60 et suivants du Code Civil Suisse.

Article II

Le siège de l'UPAM se situe à Genève.

Article III

Les organes de l'UPAM sont l'Assemblée Générale, le Comité et les vérificateurs des comptes.

Article IV

1. L'UPAM a pour but :

- d'informer et de sensibiliser la population sur des situations précaires dans le monde ;
- d'aider dans la mesure de ses capacités à remédier aux dites situations, en veillant toujours à ce que ses actions s'inscrivent dans la perspective d'un développement durable et d'une autonomisation des personnes soutenues.

2. L'UPAM travaille surtout à l'amélioration des conditions de l'enfant.

Article V

1. Les ressources de l'UPAM proviennent des récoltes de fonds, de dons éventuels, des dons des membres sympathisants, ainsi que des cotisations de tous ses membres actifs. Elles sont exclusivement et entièrement destinées à soutenir ses actions.
2. L'UPAM n'accorde de prêt ou d'avance que pour des projets ayant déjà trouvé un financement assuré. A défaut, une décision de l'Assemblée Générale est exigée.
3. L'Assemblée Générale décide du montant des cotisations qui doivent être versées au plus tard le 30 novembre de chaque année.

Article VI

1. L'Assemblée Générale est l'organe suprême de l'UPAM. Elle possède tous les droits et les devoirs conformes aux buts de l'organisation et contrôle son bon fonctionnement.
2. Elle est composée des membres actifs, qui disposent du droit de vote. Les membres sympathisants peuvent y assister à titre d'observateurs.
3. L'Assemblée générale est convoquée normalement au moins six fois par an par le Comité.
4. Elle peut être convoquée extraordinairement par le Comité ou à la demande d'un cinquième (1/5) des membres actifs de l'UPAM.
5. Elle élit, chaque année, le Comité ainsi que les vérificateurs des comptes lors de l'Assemblée Générale statutaire.
6. Les décisions se prennent à la majorité absolue de 50% des votants.
7. Aucune décision ne peut être prise sur un objet sans que celui-ci ait été inscrit au préalable à l'ordre du jour.
8. Tout membre actif de l'UPAM est habilité à demander au président à ce qu'un point soit inscrit à l'ordre du jour, au moins dix jours avant l'Assemblée Générale.
9. Le vote par procuration est admis.

Article VII

1. Le Comité forme la direction administrative de l'UPAM. Il est investi des fonctions liées aux affaires courantes.
2. Il est composé de trois membres actifs :
 - a. un président dont les tâches sont les suivantes :
 - rédiger l'ordre du jour compte tenu des propositions des membres actifs,
 - envoyer l'ordre du jour aux membres actifs une semaine au moins avant l'Assemblée Générale,
 - veiller au bon fonctionnement de l'Assemblée Générale,
 - rédiger les procès-verbaux.
 - b. un trésorier
 - c. un archiviste
3. Le Comité est élu chaque année lors de l'Assemblée Générale statutaire, à la majorité de 50% des votants.

Article VIII

1. Les vérificateurs des comptes sont au nombre de deux.
2. Ils sont chargés une fois par an de faire un rapport à l'Assemblée Générale sur la tenue des comptes.
3. Les vérificateurs des comptes sont élus chaque année lors de l'Assemblée Générale statutaire à la majorité absolue de 50% des votants.
4. Les comptes doivent être communiqués aux vérificateurs, chaque année, au plus tard le 15 mars ; l'Assemblée Générale statutaire se tiendra dans la première moitié d'avril.

Article IX

1. Toute personne motivée est habilitée à devenir membre actif de l'UPAM
2. L'Assemblée Générale se réserve le droit de refuser ou d'exclure un membre actif dont le comportement n'est pas compatible avec les buts poursuivis par l'organisation.

Article X

La dissolution de l'UPAM découle d'une décision de l'Assemblée Générale à la majorité qualifiée des deux tiers des membres actifs inscrits. En ce cas, l'actif disponible sera entièrement attribué à une institution d'intérêt public poursuivant un but analogue à celui de l'UPAM. En aucun cas les biens ne pourront retourner aux fondateurs ou aux membres actifs, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit.

Article XI

1. Les membres du Comité sont les signataires des comptes de l'UPAM.
2. Toute personne habilitée par l'Assemblée Générale peut valablement engager l'UPAM.

Article XII

Un des objectifs subsidiaires de l'UPAM est la défense de ses membres actifs.

Article XIII

Toute modification apportée aux présents statuts doit être approuvée par l'Assemblée Générale Statutaire et entre en vigueur avec effet immédiat.

Genève, avril 2006

Bureau de l'UPAM:

29, Ch. du Curé-Desclouds
1226 Thônex

Genève – Suisse

Tél. : (+41) 22 348 49 02

e-mail : info@upam.org

www.upam.org



Responsable d'impression: C. Imperiali
Mise en page : S. Cristaldi

Illustration couverture : Exem
Logo : Herrmann – Dinh – Exem
